



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES (CCAPH)

Rapport

Année 2017

Validé en séance plénière
le 02 mai 2018

Table des matières

1. FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES	3
1.1 RAPPEL DE LA MISE EN PLACE DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES	3
1.2 ORGANISATION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES ..	3
2. TRAVAUX DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES	5
2.1 SOUS-COMMISSION HANDICAP, VOIRIE ET TRANSPORT	5
2.2 SOUS-COMMISSION CADRE BATI ET LOGEMENT	10
2.3 SOUS-COMMISSION VIE SOCIALE	11
2.3.1 Les actions menées par le CCAS	11
2.3.2 Les actions menées par la Direction Politique de la Ville	18
2.3.3 Les actions menées par la Direction de la Culture, du Patrimoine et du Rayonnement (DCPR) ..	20
2.3.4 Les sollicitations de la CCAPH	22
3. INFORMATION SUR L'OBLIGATION LÉGALE DE LA VILLE DE NOUMÉA: EMPLOI DES AGENTS MUNICIPAUX EN SITUATION DE HANDICAP	22

1. FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

1.1 RAPPEL DE LA MISE EN PLACE DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

Créée par délibération n° 2009/142 du Conseil Municipal du 10 mars 2009 en vertu de l'article L 126-2 du code des communes, la Commission a, aujourd'hui, huit ans d'existence. Elle est composée d'élus, d'associations représentant les personnes handicapées, d'associations d'usagers des espaces et bâtiments publics et des personnes qualifiées. La CCAPH a pour objet de :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- établir un rapport annuel présenté en Conseil Municipal et qui est transmis au Haut-commissaire de la République, au Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, au Président de l'assemblée de la Province Sud ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport ;
- faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant ;
- et organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

1.2 ORGANISATION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

Fort du travail impulsé dans les années précédentes, il se confirme que d'une façon générale, les projets étudiés et menés par la Ville ainsi que les manifestations qu'elle organise prennent désormais en compte la problématique d'accessibilité à toutes les catégories de personnes handicapées.

L'action municipale se mesure dans les secteurs d'intervention de ses trois sous-commissions :

- Vie sociale,
- Handicap, voirie et transport
- Logement et cadre bâti.

Par arrêté n° 2017/3078 du 22 septembre 2017 de la Ville de Nouméa, la composition de la CCAPH a été fixée à dix-sept (17) membres répartis comme suit :

- Pour le collège des élus – en sus de Madame le Maire, Présidente :
 - Monsieur Pierre FAIRBANK
 - Madame Chantal BOUYE
 - Madame Liliane CONDOUMY
 - Madame Janine BAJON
 - Monsieur Jonas TAOFIFENUA
 - Madame Dominique KORFANTY

- Pour le collège des associations :
 - Madame Valérie LO, titulaire, et Madame Chantal BOULANGER, suppléante, représentant l'Association de Parents et Amis de Personnes Handicapées Intellectuelles (A.P.E.I),
 - Monsieur Philippe ROUX, titulaire, et Monsieur Mohammed RONDA, suppléant, représentant l'Association pour l'aide à l'inclusion socioprofessionnelle des jeunes en situation de handicap intellectuel (HANDIJOB),
 - Monsieur Richard FOURNIER, titulaire, et Madame Constance BALDOVI, suppléante, représentant l'Association Valentin Haüy au service des aveugles et des malvoyants (AVH),
 - Madame Sylviane FABRE-PONIA, titulaire, et Madame Christine CHEVRIN, suppléante, représentant l'Association Accompagnement Vers l'Autonomie (AVA),
 - Monsieur Michel JULIA, titulaire, et Monsieur Emmanuel HEAFALA, suppléant, représentant l'Association Calédonienne des Handicapés (ACH),
 - Monsieur Richard FOURNIER, titulaire et Madame Evelyne LEQUES, suppléante, représentant le Groupement d'Intérêt Public « Union pour le Handicap ».
- Pour le collège des personnes qualifiées :
 - Madame Alexandra JOURDEL, psychologue clinicienne engagée dans la Langue des Signes Française et la Langue Parlée Complétée,
 - Madame Florence KOHEN-RUIZ, ergothérapeute,
 - Mademoiselle Charlotte THIAW, chargée de mission au Conseil du Handicap et de la Dépendance,
 - Monsieur Steve BRUNET, Personne à Mobilité Réduite,
 - Madame Valérie LECLERC, directrice du Centre Communal d'Action Sociale ou son représentant.

La Commission présente un bilan qualitatif et quantitatif montrant sa contribution à des travaux d'aménagements et sa prise en compte de la problématique d'accessibilité à toutes les catégories de personnes handicapées ou dont la mobilité est réduite, du fait de l'âge ou d'un incident passager de la vie.

2. TRAVAUX DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées s'est réunie une fois en 2017 :

- *Séance plénière du mardi 16 mai 2017*

Au cours de cette réunion, la Commission était appelée à valider le bilan de l'année 2016, a rappelé les différents axes de travail identifiés pour chaque sous-commission et convenu l'ensemble des perspectives pour l'année 2018.

2.1 SOUS-COMMISSION HANDICAP, VOIRIE ET TRANSPORT

La sous-commission Handicap, Voirie et Transport sous la responsabilité de Monsieur Richard FOURNIER, représentant de l'AVH, s'est réunie deux (2) fois durant l'année 2017 :

- *Rencontre avec le Syndicat Mixte des Transports Urbains du Grand Nouméa (SMTU) le vendredi 10 novembre 2017* : mise en place d'une commission d'accessibilité des transports publics et présentation de la mise en œuvre du réseau TANE0.
- *Réunion du 07 décembre 2017* : Présentation à la sous-commission des échanges sur la prestation d'évaluation de la mise en accessibilité des points d'arrêts du réseau TANE0 par Madame Marie-Céline DE MAISTRE, Chef de Subdivision à la Division Exploitation Services Urbains.

Sous l'impulsion de la sous-commission, les travaux ci-après ont été réalisés par le Pôle Aménagement :

- **Division Exploitation Services Urbains (DESU) de la Direction de l'Espace Public** : Travaux sur le domaine public et routier, dans la continuité de l'accessibilité aux PMR, pour un montant total de **29.519.371 F/CFP**. Le renouvellement des stocks, en potelets (PMR bois et PMR métal), dans le cadre de réparations accidentelles ou des différents chantiers d'aménagements, s'est élevé à **3.160.238 F/CFP**.

<i>Nature des Travaux</i>	<i>Quartiers</i>	<i>Coût</i>	<i>Détails opérations</i>
Ralentisseur de bordures à bordures	Vallée du Génie	538 498	Ralentisseur rue F. Leriche
Reprise trottoir et mise en place bornes métallique	Vallée des colons	2 354 831	Rue Charleroi : aménagement pour mise en sécurité des élèves du lycée Do Kamo
Aménagement trottoir avec ilots et PMR	Vallée des colons	1 506 137	Rue Bénébig : aménagement devant école E. PANNE, pour mise en sécurité de la traversée
Reprise trottoirs en enrobé, ilots centraux en bordures, PMR et mise en place bornes métallique	Logicoop	2 608 453	Route de la Baie des Dames à Logicoop à hauteur du magasin "Vival" : sécurisation du cheminement et traversée des piétons
Mise en place d'un ralentisseur en enrobé scintiflex de bordures à bordures avec aménagement des trottoirs de part et d'autre	Anse vata	5 007 816	Promenade Roger Laroque (Bilboquet Plage) : sécurisation de la traversée des piétons

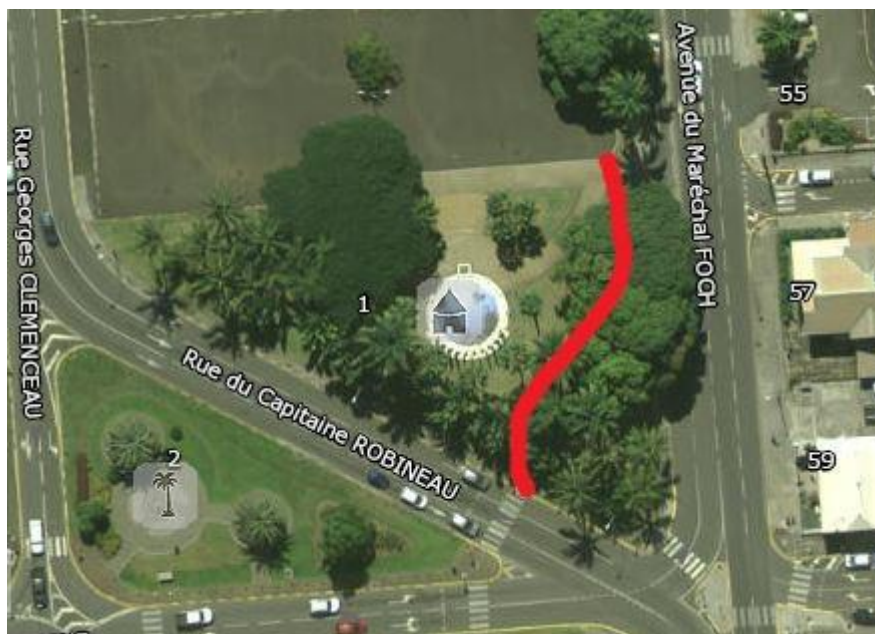
Aménagement arrêt bus + revêtement trottoir + PMR	Orphelinat	2 019 992	Rue Victor Hugo : aménagement pour sécurisation de la dépose et cheminement des élèves de l'école J. COOK
Repositionnement des bordures + PMR + revêtement d'une partie du trottoir	Ouémo	404 073	Carrefour A. Daly / Boissery : réaménagement du carrefour afin de faire ralentir les véhicules et sécuriser le cheminement et la traversée des piétons
Mise en place de ralentisseurs avec aménagements (bordures, bornes bois, ouvertures glissières de sécurité)	Promenade Pierre Vernier	7 654 691	Entre giratoire "Eau vive" et parking de la côte blanche : mise en place de 10 passages piétons sur ralentisseur, afin de sécuriser la traversée des piétons entre les parkings longitudinaux de la PPV pour rejoindre la piste cyclable ou le parcours pédestre
Aménagement d'un "quai bus" en bordures et béton avec croix de St André	Promenade Pierre Vernier	2 191 674	Parking du CAN : mise en place d'un "quai bus" afin de sécuriser la monter et la descente des bus
Réfection d'une partie du trottoir et mise en place de PMR	Quartier latin	876 550	Rue Olry entre rues Valbonne et Bénébig
Mise œuvre d'un plateau en enrobé scintiflex	Receiving	2 684 260	Rue du RP MONTROUZIER (devant église du Vœu) : mise en place d'un plateau afin de sécuriser la traversée et de faire ralentir les véhicules lors de mariages ou autres.
Fourniture et pose de 31,2 ml bandes podotactiles	Quartier latin	239 123	Pose de bandes podotactiles au droit des traversées piétonnes sur Brun/Lescour, Brun/Guéguan, Porcheron/Guéguan en qualité de guide et d'aide au cheminement pour les piétons atteints d'une déficience visuelle.
Fourniture et pose de 31,2 ml bandes podotactiles	Centre-ville	239 123	Pose de bandes podotactiles au droit des traversées piétonnes sur Foch/République, Foch/face Haussariat, Doumerg/Clémenceau en qualité de guide et d'aide au cheminement pour les piétons atteints d'une déficience visuelle.
Fourniture et pose de 19,2 ml bandes podotactiles	Kaméré	143 992	Pose de bandes podotactiles au droit des traversées piétonnes de l'école Fonrobert en qualité de guide et d'aide au cheminement pour les piétons atteints d'une déficience visuelle.
Equipements du carrefour en synthèses sonores	Vallée des colons	390 758	Remplacement des signaux et pose de synthèses sonores pour mal voyant au carrefour Bénébig/Charleroi
Equipements du carrefour en synthèses sonores	Vallée des colons	659 400	Remplacement des signaux et pose de synthèses sonores pour mal voyant au carrefour Bénébig/ l'Yser/ Taragna
Achat de potelets PMR bois renouvellement stock 2017	VDN	1 659 000	Réparation accidents et différents chantiers d'aménagements PMR
Achat de potelets PMR métal renouvellement stock 2017	VDN	1 501 238	Réparation accidents et différents chantiers d'aménagements PMR

- Division Paysage Patrimoine et Patrimoine Végétal (DPPV) de la Direction de l'Espace Public : Entretien des espaces verts et création de parcs de jeux.

- Parc de jeux N'Géa : installation d'une balançoire pour fauteuil handicapé.
- Jardins familiaux Vallée du Tir : aménagement de l'accès et de trois jardinières PMR.
- Square Olry à la Place des Cocotiers : aménagement d'une allée bétonnée circulaire PMR.

- **Démocratie Participative (Conseil de Quartier Ouest) de la Direction Politique de la Ville** : Création d'un cheminement piéton/PMR à travers l'espace vert « Jardin Néo-Zélandais » au Quartier Latin.

Le cheminement part du passage piéton, rue Robineau, serpente à travers le jardin en passant devant les bancs et débouche à l'angle du parking côté Avenue Foch.



La proposition de créer un cheminement piéton à cet endroit a fait suite aux constatations suivantes :

- Le cheminement était déjà créé naturellement par les usagers qui vont de la rue du Capitaine Robineau à l'avenue Foch.
- Les collégiens et lycéens, les passants et commerçants l'empruntent constamment et ne se donnent pas la peine de remonter vers l'angle des rues Duquesne et Maréchal Foch. Lorsque l'on suit le marquage fait dans le sol, cette traversée est cohérente.
- Par contre il ne s'agit que d'une trace de passage, dans la terre, qui se transforme en boue les jours de pluie.
- Ce coin de verdure très agréable est aussi un lieu où l'on se pose grâce aux bancs.

Outre la création de ce cheminement piéton, l'objectif est également d'une part de le rendre accessible aux PMR, et d'autre part d'assurer sa cohérence et ses connexions avec les dispositifs PMR aux alentours.

Les travaux ont débuté en décembre 2017 pour un coût total de **4.993.026 F/CFP**.

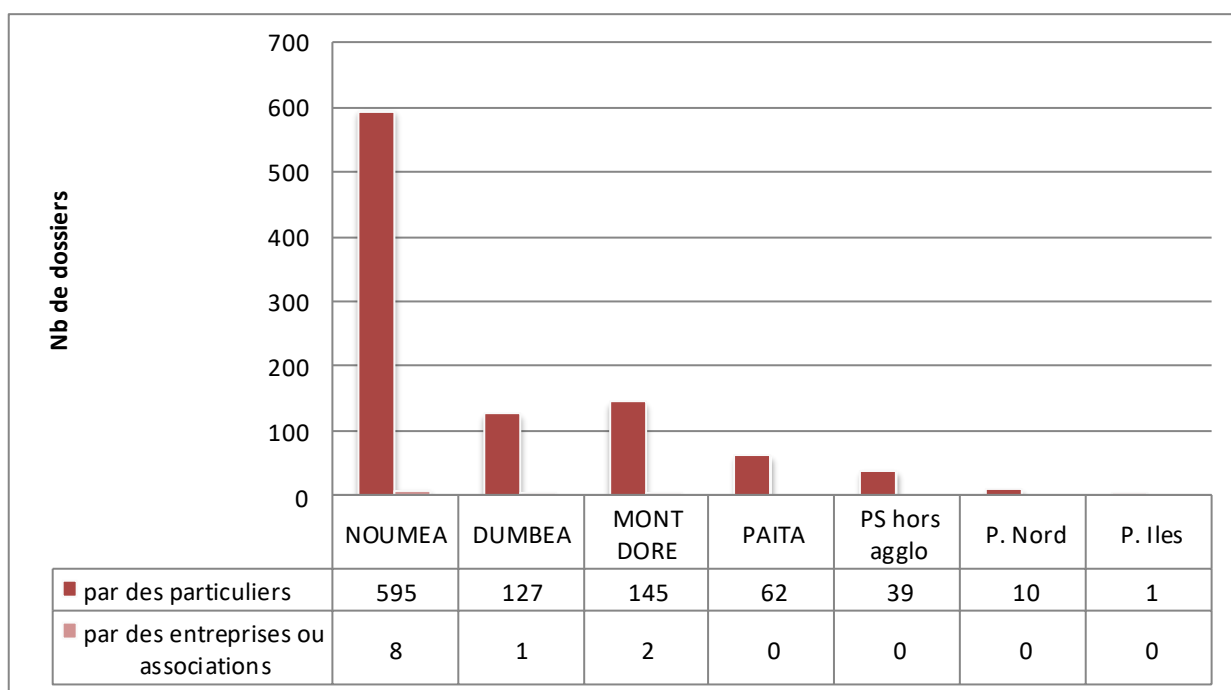


- **Cartes de stationnement pour PMR délivrées par la Ville (Service Vie Citoyenne- DVCES)**

Au 31 décembre 2017, trois mille sept cent quatre-vingts (3.780) cartes de stationnement pour PMR ont été délivrées par la Ville de Nouméa.

En 2017, neuf cent quatre-vingt-dix (990) dossiers ont été réceptionnés et quatre-cent quarante-huit (448) cartes ont été délivrées par la Ville.

Nombre de dossiers	Par des particuliers	Par des entreprises ou associations
NOUMEA	595	8
DUMBEA	127	1
MONT DORE	145	2
PAITA	62	0
PS hors agglo	39	0
P. Nord	10	0
P. Iles	1	0
TOTAL	979	11



Une attention particulière est accordée aux personnes âgées.

Suivant l'âge	> 80 ans	< 80 ans
NOUMEA	45	143
DUMBEA	7	45
MONT DORE	15	37
PAITA	5	16
PS hors agglo	-	11
P. Nord	-	7
P. Iles	-	-
TOTAL	72	259

La sous-commission Cadre Bâti et Logement, pilotée par Madame Florence KOHEN-RUIZ, a engagé une réflexion qui devrait permettre d'améliorer la prise en compte de l'accessibilité aux PMR dans les nouveaux bâtiments devant accueillir du public.

Ainsi, la **Division Aménagements et Constructions Publics (DACP)/Subdivision du Patrimoine Scolaire** a procédé à des travaux d'entretien et d'aménagements dans les écoles de la Ville. Ceux-ci ont nécessité un budget de **19.500.000 F/CFP**.

ECOLES	TRAVAUX	LIEUX	COÛT
LEFRANCOIS Marguerite	Aménagement sanitaire handicapé	Cantine	3 MF
Les IRIS	Aménagement sanitaire handicapé	Bloc sanitaire existant	3 MF
Les CAPUCINES	Aménagement sanitaire handicapé	Bloc sanitaire existant	3 MF
TEYSSANDIER DE LAUBAREDE Céline	Aménagement sanitaire handicapé	Bloc sanitaire existant	2.5 MF
BURCK Robert	Aménagement rampe PMR	Liaison entre le bâtiment principal, la cantine et le parking enseignants	3 MF
DEVAMBEZ Mauricette	Aménagement rampe PMR	Liaison entre le parking enseignants et le bâtiment principal	2 MF
FRANC Eloi	Aménagement rampe PMR	Liaison entre le trottoir et le bâtiment direction	3 MF

D'autres édifices municipaux ont également été concernés :

- La Maison des Associations avec un aménagement d'un accès PMR pour **170.000 F/CFP**.
- L'Annexe Gallieni 1 pour la création d'une rampe PMR avec modification d'une grille pour un coût total de **326.585 F/CFP**.

La sous-commission Vie Sociale s'est réunie le jeudi 16 novembre pour présenter les actions réalisées au cours de l'année et valider le programme prévisionnel pour l'année 2018.

2.3.1 Les actions menées par le CCAS

A cette occasion, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Nouméa a effectué une présentation des actions menées.

Les agents du CCAS travaillent, toute l'année, en étroite collaboration avec le réseau institutionnel et associatif et proposent aux personnes en situation de handicap :

- un accompagnement social,
- un programme d'activités hebdomadaires et gratuites,
- un soutien financier aux associations dans le cadre de subvention de fonctionnement.

• **Le programme d'activités hebdomadaires**

- ✓ Un atelier DO IN le lundi de 10h à 11h à la Maison municipale de Tuband.
- ✓ Un atelier d'arts plastiques le vendredi de 14h30 à 16h aux Ateliers du Faubourg.
- ✓ Un atelier informatique le mercredi de 8h à 9h30 à la Médiathèque de la presqu'île de Kaméré.
- ✓ Un atelier de marche aquatique le mercredi de 10h à 11h00 à la Baie des citrons : 2 sessions de 10 séances (8 mars au 24 mai, et du 27 septembre au 20 décembre).

○ Le Pop Light : après-midis dansants à l'Anse-Vata

En 2017, 4 sorties (les 13 avril, 20 juillet, 14 septembre et 16 novembre), ont eu lieu, dont une pour la première fois pendant les vacances scolaires. Le « Pop Light » qui accueille un maximum de 70 personnes reste un rendez-vous très apprécié.





- **Les sorties et ateliers**

A chaque fois qu'une sortie est prévue ou qu'un atelier est organisé, il est proposé aux personnes en situation de handicap d'y participer.

- **Sorties culturelles :**

- Vendredi 17 juin : Blues-up Festival
- Jeudi 17 août : cirque au centre culturel du Mont-Dore,
- Mercredi 23 août : découverte de la mangrove à Ouémo en partenariat avec le CIE.
- Mercredi 4 octobre : découverte de la forêt sèche au Parc forestier, en partenariat avec le CIE.

- **Ateliers thématiques :**

- Autour de l'alimentation : 2 ateliers culinaires, un le 30 juin précédé la veille d'une visite du jardin familial du quartier de Rivière Salée et un autre le 5 septembre.
- Atelier Bien être : le 29 mars au CFA à Nouville.
- Ateliers éco citoyen : fabrication de produits ménagers au naturel et fabrication de papier recyclé, sur deux jours, les 30 mai et 02 juin.
- Atelier « tri des papiers » : le 27 juillet.



• **L'appel à projets en faveur du Handicap : 14ème édition**

L'appel à projets, créé en 2003 par la Ville de Nouméa, résulte de la volonté de la municipalité de soutenir les projets améliorant les conditions de vie et le quotidien des personnes en situation de handicap et s'inscrit dans le cadre du programme municipal « *bien vivre son corps et son handicap* ». Il est ouvert chaque année aux classes scolaires spécialisées des écoles de Nouméa et aux associations œuvrant dans le domaine du handicap.

En 2017, 18 projets sont parvenus au CCAS, 12 projets répondant aux critères de sélection ont été retenus, pour un budget de 2,4 MF.

Les prix ont été remis à tous les lauréats lors de la cérémonie de remise des prix le 24 juillet à l'Hôtel de ville, en présence de Madame le Maire. Le service, lors de cette réception, a été assuré par l'Association Handijob.

❖ 1er prix : Association des Parents et Amis de personnes handicapées Intellectuelles (APEI-ESAD), pour le financement d'une intervenante en arts plastiques afin de mettre en place un atelier de fabrication d'objets sur le thème de la "récup" et ceci pour sensibiliser les usagers à la protection de l'environnement et développer le potentiel artistique de chacun.

❖ 2eme prix : Association Pour la Surdit , pour le projet « ma ville accessible ». Ce projet consiste à créer et diffuser des spots vidéos en langue des signes Française pour rendre l'information accessible au public sourd calédonien (environ 200/300 personnes).

❖ 3eme prix : Croix Rouge Française (Centre d'Accueil de jour Alzheimer Edouard TRUBERT), pour l'organisation d'une sortie en mer sur le voilier Eco 90 de la Province Sud et l'organisation d'une exposition de photos de la sortie en mer mais aussi des différentes activités mises en place au sein de l'établissement le jour de la Journée Alzheimer le 21 septembre. Cette exposition a eu lieu au château Hagen pour changer le regard sur la maladie et créer des liens avec les familles.



- **Le déjeuner dans le noir au LPCH Auguste Escoffier le 04 août - AMICALE VDN**

C'est le résultat d'un partenariat avec l'Association Valentin Haüy au service des aveugles et des malvoyants (AVH), le LPCH Auguste Escoffier et l'Amicale de la Ville de Nouméa.

L'objectif est de sensibiliser les agents de la Ville et les partenaires à la déficience visuelle. 51 convives se sont inscrits à cette rencontre :

- 41 agents de la Ville de Nouméa (le service des finances, le CCAS, les secrétaires généraux, le service du patrimoine, ...),
- Des personnes malvoyantes fréquentant l'AVH et des partenaires.

De très bons retours des convives, souvent déstabilisés ou perturbés lorsqu'ils se retrouvent en situation de non voyance. Une partie des ventes a été reversée à l'AVH.

Le dîner dans le noir initialement prévu le 26 octobre a été annulé faute d'inscriptions suffisantes.



- **La Journée Extra Ordinaire**

C'est la 13^{ème} Journée Extra Ordinaire qui s'est déroulée le 25 octobre sur la Place de la Marne. Elle a réuni près de 20 associations et les étudiants du Lycée du Grand Nouméa autour du thème « l'Art sous toutes ses formes ». Les associations ont proposé des jeux, danses, animations pour mettre à l'honneur l'art.

Les objectifs portaient sur le partage d'un moment de convivialité, du changement du regard sur le handicap, de l'information et la sensibilisation du grand public.

Le bilan dressé avec les associations est très positif, beaucoup de participants sur place toute la journée.



- **La sensibilisation des agents de la Ville de Nouméa au handicap**

A partir d'une forte demande formulée par les associations en sous-commission CCAPH en 2016, le CCAS a organisé une matinée de sensibilisation aux handicaps pour les agents et administrés de la commune le vendredi 27 octobre de 8h00 à 11h00 dans le hall de l'Hôtel de Ville.

A travers des ateliers, des mises en situation et des échanges proposés par les associations œuvrant dans le domaine du handicap, les objectifs poursuivis étaient d'améliorer l'accueil, l'orientation et la communication avec le public en situation de handicap et de changer le regard collectif sur le handicap pour une meilleure intégration dans la société.

Cette première manifestation a attiré une soixantaine d'agents de la Ville issus de nombreux services. Les personnes, mais également les associations, qui ont participé à cette sensibilisation ont exprimé un retour positif. Il est à noter la grande disponibilité de toutes les personnes présentes (participants et associations).

Quelques suggestions d'amélioration ont été faites pour le hall de l'hôtel de ville et plusieurs demandes sont arrivées de différents services pour renouveler cette manifestation en 2018.



- **Le projet SANTAL de la Société Immobilière Calédonienne (SIC) - Province Sud**

Il s'agit d'un projet de réhabilitation d'un immeuble comprenant 8 appartements dont 2 appartements totalement aménagés pour un public malvoyant. L'immeuble se situe à la Vallée des colons, derrière Do Kamo, dans un bâtiment R+2.

Le plan architectural a tenu compte du diagnostic réalisé par une ergothérapeute.

Les personnes ont intégré leur logement dans le courant du mois de juin.

- **Le soutien aux associations**

En 2017, une dizaine d'associations ont été subventionnées par le CCAS pour un montant total d'aide au fonctionnement de **6.980.408 F/CFP** (hors appel à projets).

- **HANDI'NET**

Au titre du budget 2017, le CCAS a inscrit dans ses crédits une subvention de **1.145.000 F/CFP** visant à équiper les enfants de moins de 12 ans, scolarisés dans les écoles publiques et privées de la commune et porteurs d'un handicap, de matériel informatiques. Il s'agit pour le CCAS de participer à l'achat d'ordinateurs adaptés et/ou de logiciels répondant spécifiquement aux besoins de l'enfant. Cette opération vise à favoriser le développement des capacités d'apprentissage, l'intégration sociale et scolaire.

Afin de réaliser ce projet, le CCAS a reversé cette subvention à HANDI'NET. Cette association est une émanation de l'Association Calédonienne des Handicapés (ACH). Elle est soutenue financièrement par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, dans le cadre du programme visant à réduire la fracture numérique.

Il est à préciser que le matériel acheté par HANDI'NET devient propriété de l'association qui s'engage à le mettre à disposition des bénéficiaires.

L'équipe de HANDI'NET est composée d'un ergothérapeute et d'une animatrice multimédia. Cette année, l'association a eu pour mission dans un premier temps, le suivi et la formation des 12 écoliers ayant reçu un équipement informatique en 2016 dans le cadre de l'opération « ordinateur du cœur » menée par la Ville de Nouméa, puis en second lieu, l'évaluation des besoins et l'équipement d'autres élèves.

En 2017, pour les 11 nouvelles demandes faites, 9 écoliers ont été équipés avant la fin de l'année.

- **Perspectives pour l'année 2018**

Les perspectives s'articuleront sur la reconduction des activités hebdomadaires et les animations.

L'organisation de plusieurs matinées de sensibilisation au handicap sera portée sur le planning de 2018 : à Nouméa Plage, à l'Annexe Ferry et pour le personnel des écoles à la demande du Service Vie Educative.

Pour la sensibilisation au handicap : Prévoir un espace témoignage avec les personnes en situation de handicap.

En collaboration avec la Direction des Ressources Humaines, il sera proposé une formation « Accueil » aux agents en lien avec du public. Un module sera dédié à la qualité de l'accueil et aux aménagements non coûteux à mettre en œuvre, qui pourraient être prévus et budgétisés.

Le calendrier de l'ensemble des manifestations de la Ville de Nouméa et du CCAS sera diffusé aux associations.

Il est à prévoir un dimanche en mode doux sur la thématique handicap.

La Maison des Associations a ouvert ses portes le 16 octobre avec la mise à disposition de salles de réunion.

2.3.2 Les actions menées par la Direction Politique de la Ville

Les associations tournées vers le handicap ne sont pas traitées différemment des autres au sein des Maisons Municipales de Quartiers. A ce titre, elles sont totalement prises en compte dans les programmations et animations menées par les Maisons Municipales de Quartiers des secteurs dans lesquels elles sont implantées.

Les équipes d'animation n'ayant pas de formation spécifique en matière de handicap, la participation des dites associations s'opère en présence de leurs personnels encadrants. Au quotidien, il est donc à noter que les Maisons Municipales de Quartier accueillent les personnes en situation de handicap seulement avec un encadrement spécifique (tierce personne).

- **Les animations du Service Vie des Quartiers (SVQ)**

- Nouméa Plage : (depuis 2015) avec la participation de l'APEHN (MGP), l'ACH et l'AVH.
- Foire de Noël : (depuis 2015) avec invitation de l'APEHNC (MGP), l'ACH et l'AVH.
- Boum Party de la Maison Municipale de Quartier de la Vallée du Tir (depuis 2016) avec accueil de l'animation au Foyer Reznik avec participation des résidents.
- Fête des quartiers Vallée du Tir, Montravel et Espace Aéroport : (depuis 2016) avec invitation de l'APEHNC et du Foyer Paul Reznik.
- Participation de l'APEHNC (SAJ) à des animations ponctuelles de la Maison Municipale de Quartier de Magenta Soleil.
- Handi Talent à la Maison Municipale de Quartier de Rivière Salée (depuis 2016) avec accueil de l'évènement mise en place par l'Association Les Robinsons, dans le cadre des appels à projets du SVQ.
- Fête des quartiers Zone 2 (Vallée du Tir, Montravel et Espace Aéroport) avec invitation et participation de l'APEHNC (MGP) et du Foyer Paul Reznik.
- Fête des quartiers Zone 1 (Vallée-des-Colons, Tuband et Magenta) avec participation et invitation de l'APEHNC (SAJ).

- **Le programme pour l'année 2018 - SVQ**

- Music Mix le 13 avril : invitation et participation de l'APEHNC (MGP) à la sortie de la zone 2.
- Proxibus : tournoi du 26 mai avec invitation de l'APEHNC (MGP) à la sortie de la zone 2
- Fête des quartiers zone 2 le 02 juin à l'Espace Montravel avec invitation de l'APEH NC (MGP) dans la construction de l'évènement
- Café concert avec invitation de l'APEHNC (MGP) dans la construction de l'évènement
- Animations vacances + de 12 ans avec invitation de l'APEHNC (MGP) dans la construction de l'évènement.

- **Autres actions d'inclusion - SVQ**

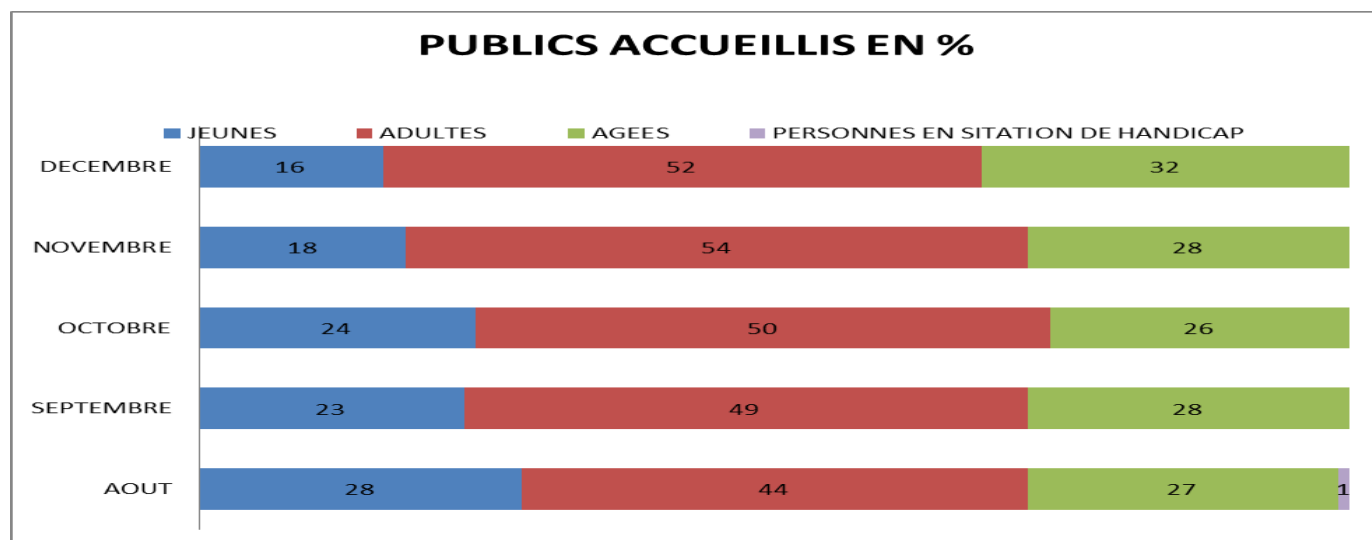
Les associations s'impliquent entièrement dans l'organisation et/ou la participation aux actions événementielles des quartiers : stand de restauration, confection des repas aux bénévoles, mise en place d'ateliers et visites sur le terrain.

- **Le Proxibus – Service Développement de la Proximité (SDP)**

	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
Nombre de personnes accueillies	431	444	423	378	481	2157
Nombre de jours d'activité	19	21	21	21	20	102
Moyenne du nombre de personnes accueillies	22,68	21,14	20,14	18,00	24,05	21,15

Les 2 meilleurs mois sont août et décembre. En août, le Proxibus a bénéficié de la forte communication de lancement. Le résultat de décembre s'explique par les demandes (215) concernant les listes électorales.

- Publics accueillis : très peu de personnes en situation de handicap



○ Planning et activités en semaine

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Kaméré	Magenta	Receiving	PK6	Trianon
Après midi	Kaméré	Magenta	Receiving	PK6	Ste Marie
Activités	SVC/EPN	SVC/EPN	SVC/EPN	SVC/EPN	SVC/EPN

Objectifs 2018 : compléter l'offre de services aux citoyens par une démarche auprès :

- Des provinces (aides médicales, campagnes de bourses)
- Du gouvernement (aide à la déclaration des revenus en ligne)
- De la CAFAT et des mutuelles (pointages chômage, dépôts des feuilles de soin)
- Des associations (campagnes de dépistage, lutte contre les violences faites aux femmes)
- Contacter l'ADIE et le CFA qui sont intéressés pour intervenir dans le Proxibus.



2.3.3 Les actions menées par la Direction de la Culture, du Patrimoine et du Rayonnement (DCPR)

La DCPR propose également des actions en faveur des personnes en situation d'handicap, comme définies ci-dessous :

SERVICE	STRUCTURE / EVENEMENT	ACTIONS	Actions complémentaires
Service Animation et Rayonnement de la la Ville (SARV)	Fête de la musique	- zone de stationnement identifiée - zone de visibilité privilégiée	A la demande des associations
	Anniversaire de la Ville	- zone de stationnement identifiée - zone de visibilité privilégiée	
	13 juillet	- zone de stationnement identifiée - zone de visibilité privilégiée - zone dédiée dans le cortège à la demande	
	Carnaval	- zone de stationnement identifiée - zone de visibilité privilégiée	
	Régate des Touques	- zone de stationnement identifiée - zone de visibilité privilégiée	

	Illuminations et Nouméa Féérie	- zone de stationnement identifiée - zone de visibilité privilégiée	
	Feu d'artifice	- zone de stationnement identifiée - zone de visibilité privilégiée	
Service Conservation et Valorisation du Patrimoine (SCVP)	Acquisition de fonds pour public déficient visuel	- 351 livres audio enfants et adultes (format CD) - 93 contes audio pour enfants (format CD) - 939 livres en gros caractère	
Service Gestion des Moyens Techniques (SGMT)	Maisons de musique	Seule la maison de Saint-Quentin a une rampe accès. Toutes les autres maisons de musique sont accessibles	
Pôle Administratif et Budgétaire (PAB)	Musée de la Seconde Guerre	- ascenseur - rampe accès	
	Musée de la Ville	- rampe accès par l'arrière du Musée	pas de possibilité d'accès au RDC ou au 1er étage
	MPI	Accès libre et facilité	
	MRS	Accès libre et facilité	
	Centre d'Art	- Accès libre et facilité - rampe d'accès au Théâtre de Poche - places réservées devant la scène sur demande pour les personnes en fauteuil	
	Ateliers du Faubourg	- rampe d'accès en cours de réfection - reste du bâtiment sur un niveau	
	Toutes structures : Délibération tarifaire	- gratuité pour les titulaires des cartes handicapés CRHD et CEJH pour les spectacles au Théâtre de Poche et l'acquisition de la carte PASS - accès gratuit dans les musées pour les titulaires des cartes CRHD et CEJH et un accompagnateur par personne	
Service Médiation Culturel et Patrimonial (SMCP)	Ateliers lecture, nombre et nom	Et si on partageait : 10 médiations par an (1 par an). Groupe de 10 personnes	

	Projet extension tablettes dans les musées	- Visite guidée pour le Musée de la Ville en langues des signes sur support tablettes - 1 séance de la Nuit des Musées avec un spectacle en langue des signes - projets de médiation en LSF pour le Musée de la Seconde Guerre mondiale	
--	--	---	--

2.3.4 Les sollicitations de la CCAPH

La CCAPH est sollicitée par des administrés de la commune en termes d'accessibilité. Les services municipaux interviennent dès l'instant qu'un constat sur le terrain est signalé par la Section Proximité Intervention ou à la demande des administrés. Toute demande écrite enregistrée en Mairie est systématiquement transmise à l'information du secrétariat de la CCAPH qui pourrait ainsi suivre les travaux réalisés par les services du Pôle Aménagement.

3. INFORMATION SUR L'OBLIGATION LÉGALE DE LA VILLE DE NOUMÉA: EMPLOI DES AGENTS MUNICIPAUX EN SITUATION DE HANDICAP

En regard de la loi de pays n° 2009-1 du 7 janvier 2009 relative à l'emploi des personnes en situation de handicap, la Ville de Nouméa compte 34 travailleurs handicapés dont 20 femmes et 14 hommes.